

RCS : BERGERAC

Code greffe : 2401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BERGERAC atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00066

Numéro SIREN : 809 946 452

Nom ou dénomination : A.L. LIBERTY CYCLE

Ce dépôt a été enregistré le 10/02/2022 sous le numéro de dépôt 297

GREFFE du TRIBUNAL
de COMMERCE de BERGERAC

Dépôt du : 10 FEV. 2022

N° du Dépôt : 297

SIRENE :

N° de Gestion : 2151366

Sarl A.L. LIBERTY CYCLE

COMPTES ANNUELS AU 31.10.21

Certifiés conformes

*Certifié conforme à Sarlat
le 25/01/2022*



AL LIBERTY CYCLE SARL

Lieu-dit Grezal – 24200 SARLAT LA CANEDA
RCS 809 946 452

État préparatoire au Bilan simplifié

État exprimé en €			Du 01/11/2020 Au 31/10/2021				Du 01/11/2019 Au 31/10/2020
ACTIF			Brut		Amortis. Provisions	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles :	- Fonds commercial	010		012		
		- Autres	014	2 185,00	016	2 185,00	
	Immobilisations corporelles		028	41 361,24	030	11 243,97	30 117,27
	Immobilisations financières (1)		040	22 362,00	042		22 362,00
	Total I (5)		044	65 908,24	048	13 428,97	52 479,27
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production	050		052		
		Marchandises	060	83 230,57	062	21 500,00	61 730,57
		Avances et acomptes versés sur commandes	064	2 462,40	066		2 462,40
		- Clients et comptes rattachés	068		070		
		Créances (2) :					
		- Autres (3)	072	1 956,90	074	1 956,90	
		Valeurs mobilières de placement	080		082		
		Disponibilités	084	60 036,31	086	60 036,31	
		Charges constatées d'avance	092		094		
	Total II		096	147 686,18	098	21 500,00	126 186,18
Total général (I+II)			110	213 594,42	112	34 928,97	178 665,45
PASSIF						01/11/2020 - 31/10/2021 Net	01/11/2019 - 31/10/2020 Net
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel					120	10 000,00
	Écarts de réévaluation					124	
	Réserve légale					126	1 000,00
	Réserves réglementées					130	
	Autres réserves					132	
	Report à nouveau					134	73 619,89
	Résultat de l'exercice					136	21 166,07
	Provisions réglementées					140	
	Total I		142			105 785,96	84 619,89
Provisions pour risques et charges					Total II	154	0,00
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées					156	8 139,27
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					164	
	Fournisseurs et comptes rattachés					166	6 473,24
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N					169	15 351,70
						172	58 266,98
	Produits constatés d'avance					174	
Total III					176	72 879,49	80 976,24
Total général (I+II+III)						180	178 665,45
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184

SARL AL LIBERTY CYCLE - Annexe au Bilan de l'exercice clos le 31.10.2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/10/2020, dont le total est de : 178.665 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 21.166 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/11/20 au 31/10/2021.
Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.
Ces comptes annuels ont été établis par le Gérant, le 24/01/2022

REGLES GENERALES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 octobre 2021 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, application des articles L. 123-12 à L.123-28 et R.123-172 à R.123-208 du code commerce.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/1983 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du Plan Comptable Général applicable à la clôture de l'exercice ainsi que dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

Continuité de l'exploitation
Permanence des méthodes d'un exercice sur l'autre
Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.
Seules sont exprimées les informations significatives.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES & INCORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commercial et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les frais accessoire, droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, ne sont pas incorporés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Concessions et Brevets : 5 ans
Installations techniques : 5 à 10 ans
Matériel et outillage industriel : 5 à 10 ans
Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
Matériel de bureau : 5 à 10 ans
Matériel informatique : 3 ans
Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Une fois reporté le montant des cédentes

Désignation de l'entreprise AL LIBERTY CYCLE										Néant ☐			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ	1		D8	2		D9	3	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	2 185		KE			KF		
CORPORELLES	Terrains				KG			KH			KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ			KK			KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM			KN			KO		
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2	KP			KQ			KR		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3	KS			KT			KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	4 243		KW			KX	1 126	
		Matériel de transport *			KY	7 481		KZ			LA	28 510	
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB			LC			LD		
		Emballages récupérables et divers *			LE			LF			LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH			LI			IJ		
	Avances et acomptes				LK			LL			LM		
	TOTAL III				LN	11 724		LO			LP	29 636	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G			8M			8T	
Autres participations				8U	762		8V			8W	400		
Autres titres immobilisés				1P	17 000		1R			1S			
Prêts et autres immobilisations financières				1T			1U			1V	21 200		
TOTAL IV				LQ	17 762		1R			1S	21 600		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	17 762		ØH			ØJ	21 600		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN	1		ØØ	2		DØ	3			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO			LV			LW	2 185			
CORPORELLES	Terrains		IP			LX			LY				
	Constructions	Sur sol propre	IQ			MA			MB				
		Sur sol d'autrui	IR			MD			ME				
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS			MG			MH				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT			MJ			MK				
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers		IU			MM			MN	5 370		
		Matériel de transport		IV			MP			MQ	35 991		
		Matériel de bureau et mobilier informatique		IW			MS			MT			
		Emballages récupérables et divers*		IX			MV			MW			
	Immobilisations corporelles en cours		MY			MZ			NA				
	Avances et acomptes		NC			ND			NE				
	TOTAL III		IY			NG			NH	41 361			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ			ØU			M7	ØW		
Autres participations		IØ			ØX			ØY	1 162				
Autres titres immobilisés		II	17 000		2B			2C					
Prêts et autres immobilisations financières		I2			2E			2F	21 200				
TOTAL IV		I3	17 000		NJ			NK	22 362				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	17 000		ØK			ØL	22 362				

Désignation de l'entreprise **AL LIBERTY CYCLE**Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	2 185	PF		PG		PH	2 185
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	4 243	QE	17	QF		QG	4 260
	Matériel de transport	QH	3 939	QI	3 045	QJ		QK	6 984
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	8 182	QV	3 062	QW		QX	11 244
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	10 367	ØP	3 062	ØQ		ØR	13 429

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	S1	S2	S3	S4
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES*Montant net au début
de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice
aux amortissementsMontant net à la
fin de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à évaluer

Z9

Z8

Primes de remboursement des obligations

SP

SR

PARTICIPATIONS, TITRES IMMOBILISES, VALEURS MOBILIERES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables à l'acquisition des produits finis, des matières premières et des services. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués souvent la méthode du premier entrée, premier sorti. Pour des raisons pratique, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectué lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

· ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	PROVISIONS REGLEMENTEES	PROVISIONS RISQUES & CHARGES	PROVISIONS DEPRECIATION	TOTAL
Valeur brute au début de l'exercice	0 €	0 €	17 700 €	17 700 €
Dotations de l'exercice			21 500 €	21 500 €
Reprises de l'exercice			17 700 €	17 700 €
Valeur brute à la fin de l'exercice	0 €	0 €	21 500 €	21 500 €

· ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES

ECHEANCES DES CREANCES	MONTANTS BRUTS	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
<u>Actif immobilisé</u>			
Capital souscrit non appelé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	22 362 €		22 362 €
<u>Acrif circulant</u>			
Créances clients et comptes rattachés	0 €	0 €	
Autres créances	1 957 €	1 957 €	0 €
Capital souscrit, appelé, non versé			
Total général	24 319 €	1 957 €	22 362 €

· ETAT DES ECHEANCES DES DETTES

ECHEANCES DES DETTES	MONTANTS BRUTS	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN & MOINS DE 5 ANS	A PLUS DE 5 ANS
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes établissements de crédit	8 139 €	4 031 €	4 108 €	0 €
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 473 €	6 473 €		0 €
Dettes fiscales et sociales	28 916 €	28 916 €		0 €
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes *	29 351 €	29 351 €		0 €
Total général	72 879 €	68 771 €	4 108 €	0 €

* Dont compte courant : 15 352 €

· CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	EXPLOITATION	FINANCIER	EXCEPTIONNEL	TOTAL
Charges constatées d'avance				0 €
Produits constatés d'avance				0 €

· CHARGES A PAYER INCLUES DANS LES POSTES SUIVANTS

Prime à payer 7.721 €
Charges sociales sur prime à payer 1.958 €

· PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS

Néant

AUTRES INFORMATIONS

· COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Le capital social de 10.000 € est constitué de 1.000 parts sociales de 10 € de valeur nominale.

A.L. LIBERTY CYCLE

Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 Euros
Siège social : Lieu-dit Grezal
24200 – SARLAT LA CANEDA
RCS Bergerac : 809 946 452

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX
ET LE VINGT CINQ JANVIER à 9 heures 30.

Les associés de la Société **A.L. LIBERTY CYCLE**, société à responsabilité limitée au capital de 10.000 Euros divisé en mille parts sociales de dix euros chacune, dont le siège social est à Avenue du Périgord – Lieu dit Grezal – 24200 SARLAT LA CANEDA, se sont réunis au siège social administratif en **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE** sur convocation faite conformément aux dispositions de l'article XVIII des statuts.

La séance est ouverte par Monsieur **Guillaume CHAVATTE**, associé, qui fera office de Président. Il déclare qu'il possède personnellement :

CINQ CENTS parts sociales, ci 500 parts

Le Président constate que sont présentes à la réunion :

- Madame **Noémie BRETON**, propriétaire de
DEUX CENTS parts sociales, ci 200 parts

- Madame **Christine CHAVATTE**, propriétaire de
TROIS CENTS parts sociales, ci 300 parts

TOTAL DES PARTS PRESENTES : 1 000 parts

Le Président décide en conséquence que l'Assemblée régulièrement constituée peut valablement délibérer et prendre ses décisions conformément aux dispositions de l'article XIX des statuts.

Puis il rappelle que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant :

GC

CC

NB

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion de la Gérance sur les opérations de l'exercice social clos le **31 OCTOBRE 2021**, ainsi que sur les opérations visées à l'Article 50 de la Loi du 24 juillet 1966 sur les Sociétés Commerciales.
- Examen et approbation des comptes annuels, affectation des résultats. Quitus au Gérant.
- Examen et approbation des conventions visées à l'Article 50 de la Loi du 24 juillet 1966.
- Pouvoirs.

Puis le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

Le rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société au cours de l'exercice social clos le **31 OCTOBRE 2021**.

L'inventaire, le compte de résultat, l'annexe et le bilan de l'exercice social.

Et le texte des résolutions qui sera proposé au vote de l'Assemblée.

Puis il rappelle que le rapport de gestion sur les opérations dudit exercice, le compte de résultat et l'annexe, le bilan, ainsi que le texte des résolutions proposées ont été adressées aux associés non-gérants plus de quinze jours avant la date de l'Assemblée, et que pendant ce même délai de quinze jours précédant l'Assemblée, l'inventaire a été tenu à leur disposition au siège social.

Le Président donne ensuite lecture du rapport de gestion.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion. Divers propos sont échangés, puis la discussion close et plus personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour de l'Assemblée :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le **31 OCTOBRE 2021**, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés et donne quitus à la gérance de sa gestion pour cet exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constate que les comptes dudit exercice font apparaître un bénéfice de 21.166 €, qu'elle décide d'affecter au compte de report à nouveau créditeur qui présentera un solde après affectation de 94.786 €.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

GC

CC

NB

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte qu'aucune des conventions visées à l'Article 50 de la Loi du 24 juillet 1966 n'a été conclue au cours de l'exercice.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales ou réglementaires afférentes aux résolutions ci-dessus adoptées.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à onze heures trente.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les Associés.

Monsieur Guillaume CHAVATTE



Madame Noémie BRETON



Madame Christine CHAVATTE

